

AMP : Dépôt d'un grief syndical

Description

Bulletin Dernière Heure : Aménagement et de réduction du temps de travail – Volume 6 no 99 – 21 juin 2024

Le 19 juin, le SPGQ a déposé un grief syndical pour dénoncer le traitement des demandes d'aménagement et de réduction du temps de travail (ARTT) par l'employeur. Votre délégation estime que l'employeur n'a pas exercé son droit de gestion de bonne foi, notamment en refusant la quasi-totalité des demandes reçues. Soyez assurés que vous serez informés des démarches dans ce dossier.

Par ailleurs, vous êtes invités à participer à une assemblée d'information durant la semaine du 19 août prochain. Les principaux dossiers traités dans le cadre des comités des relations professionnelles (CRP) de la dernière année seront abordés et une présentation sur la pérennité du SPGQ vous sera faite.

Dans ce contexte, vous êtes invité à transmettre les sujets dont vous souhaiteriez discuter avant le 19 juillet prochain à l'adresse courriel suivante : marie-josee.garand@spgq.qc.ca. Le prochain CRP se tiendra le 19 septembre prochain.

D'ici là, profitez bien de la saison estivale!

Vos délégués et déléguées

Julie Bégin
Hélène Gaulin,
Gilles Mercier
Bernard Mongrain
Marie-Josée Garand, conseillère SPGQ

Categorie

1. Info-Négo

date créée

21 Juin 2024
